



## **Communiqué de l'URIF FO**

L'URIF FO s'engage dans l'appel de la CGT-FO de défendre le droit de grève.

Elle appelle l'ensemble des UD et des syndicats des UD à envoyer des délégations pour participer, avec Jean-Claude MAILLY, au rassemblement qui se tiendra

**Le 18 février 2015  
à 16H30  
Sur le parvis des droits de l'homme (TROCADÉRO)**

Ce rassemblement s'inscrit dans l'action internationale de défense du droit de grève à l'appel de la CSI.

Notre confédération a eu raison d'indiquer qu'elle n'accepte aucune remise en cause du droit de grève et indique que la crise qui sévit dans le monde depuis 2008 ne doit en aucun cas servir de prétexte aux tenants du libéralisme pour remettre en cause l'expression démocratique des salariés de faire valoir leurs droits et exprimer le rapport de force.

L'URIF FO s'emploiera d'ailleurs, à ce qu'il en soit ainsi dans l'action telle qu'elle a été portée par le Congrès de la CGT-FO en appelant à la grève interprofessionnelle et à des manifestations.

Nous exprimerons ce rapport de force contre le pacte d'austérité et la loi Macron.

L'URIF FO compte très fortement sur nos différentes structures pour être très visibles sur la place du Trocadéro. Chacun doit faire le maximum pour démontrer notre volonté de lutter contre toutes les formes d'oppression.

Paris, le 12 février 2015